

Hugo Sigouin-Plasse
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 15 janvier 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2014
Notre dossier : 312-00688
Dossier Régie : R-3879-2014 – PHASE 2

Chère consœur,

Nous vous transmettons une 7^e demande réamendée dans le cadre de la Phase 2 du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2014-201 (par. 223), Gaz Métro produit, sous la cote Gaz Métro-7, Document 8, son plan d'approvisionnement révisé pour l'année 2017-2018. Cette pièce identifie notamment les capacités de transport pour l'année 2017-2018 que Gaz Métro doit acquérir auprès de TCPL et Union Gas dans le cadre des appels d'offres mis en place par ces derniers et qui prennent fin le 30 janvier 2015. Comme précisé à la pièce Gaz Métro-7, Document 8, une décision de la Régie à l'égard de ces capacités de transport à soumissionner serait grandement souhaitée être reçue d'ici le 28 janvier 2015, à 16h.

Dans un autre ordre d'idée, Gaz Métro saisit l'occasion des présentes pour accuser réception de la Demande de renseignements n° 7 de la Régie reçue

ce jour et dont la lettre de transmission (A-0071) requiert de Gaz Métro qu'elle dépose, sous pli confidentiel, des pièces tirées de trois dossiers tarifaires antérieurs (R-3720-2010, R-3752-2011 et R-3809-2012). À cet égard, puisque la Régie détient déjà ces pièces par l'intermédiaire de ces autres dossiers, Gaz Métro consent à ce que la Régie en tire des copies et les verse au présent dossier, le tout suivant le traitement confidentiel requis par les ordonnances de confidentialité émises à leur égard par la Régie et qui sont toujours en vigueur.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos sentiments les meilleurs.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb

p.j.